

Initiatives ministérielles

secteurs, à mettre les différents secteurs l'un contre l'autre. . .

Le président suppléant (M. DeBlois): Je regrette d'interrompre le député de Carleton—Gloucester. Je lui rappelle de conclure son commentaire ou de poser sa question.

M. Bellemare: Avec plaisir, monsieur le Président. Avant de poursuivre et d'être «coupé» dans la limite du temps qui m'est alloué, j'aimerais bien un éclaircissement. N'est-ce pas la période où on a le droit de faire et des commentaires ou des observations et de poser des questions? Le député a le choix dans ses cinq minutes de pouvoir faire un des trois, n'est-ce pas?

Le président suppléant (M. DeBlois): Je suis content de la question posée par l'honorable député. La philosophie, l'esprit qui est sous-jacent à la période de questions et de commentaires est de permettre au plus grand nombre possible de députés de formuler un bref commentaire ou de poser une question à l'orateur précédent. Ce n'est donc pas une nouvelle période de discours et l'objectif du Président c'est de reconnaître le plus grand nombre possible de députés. Et c'est pourquoi, si un député se met à faire un commentaire qui dure dix minutes, ce n'est certainement pas dans l'esprit de cette période de questions et de commentaires, telle que l'a d'ailleurs interprétée un de mes prédécesseurs, M^{me} Jeanne Sauvé à la Présidence.

Alors, j'inviterais l'honorable député à collaborer et à terminer son commentaire ou à poser sa question.

M. Bellemare: Monsieur le Président, vous allez sûrement accepter le fait que je viens d'un comté où près de 24 000 à 25 000 fonctionnaires publics y habitent. Donc, je me porte à leur défense et je vais poser la question à la députée du NPD, à savoir si elle est d'accord avec moi que le présent gouvernement est en train de ruiner les relations de travail entre les employés et les employeurs?

[Traduction]

Mme Black: Monsieur le Président, je suis d'accord pour dire que les relations de travail entre le gouvernement et ses employés sont au plus bas, mais à l'époque des libéraux, ces relations ont parfois été très tendues, c'est le moins qu'on puisse dire, et certaines mesures législatives des libéraux n'ont pas, non plus, été bien accueillies par les fonctionnaires visés. Je pense à la loi qui a imposé les 6 et 5 p. 100 il y a un certain nombre d'années.

Mais il est vrai que ces relations ont atteint de nouvelles profondeurs avec le gouvernement conservateur.

[Français]

M. Charles A. Langlois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention le discours de la députée de New Westminster—Burnaby et j'ai relevé particulièrement les commentaires qu'elle a faits sur la parité salariale dans la Fonction publique. Ces commentaires laissaient supposer que ce gouvernement n'a rien fait dans le dossier ou dans la question de la parité salariale.

J'aimerais, monsieur le Président, rappeler à la députée que l'engagement du gouvernement actuel sur la parité salariale remonte à 1984 et qu'après l'élection de 1984, au moment où notre parti a pris le pouvoir, une étude a été faite, au sein de la Fonction publique, afin de déterminer combien de personnes, combien d'employés dans la Fonction publique pouvaient avoir droit ou pouvaient être assujettis à un programme de parité salariale. Cette étude a révélé que 79 400 employés travaillant dans la Fonction publique pouvaient être assujettis à un programme ou à une politique de parité salariale.

J'aimerais rappeler à la députée également, monsieur le Président, que 317 millions de dollars ont été versés jusqu'à maintenant par ce gouvernement pour s'acquitter de ses engagements en matière de parité salariale à 79 400 personnes travaillant au sein de la Fonction publique.

J'aimerais aussi lui souligner, monsieur le Président, que pour le prochain exercice financier, 81 millions de dollars sont déjà prévus pour être versés en vertu de la politique de la parité salariale.

Alors, monsieur le Président, j'aimerais demander à la députée de New Westminster—Burnaby si, à sa connaissance, il y a, au Canada, des entreprises privées et des administrations provinciales ou municipales qui pratiquent avec autant de générosité, je dois dire avec autant d'équité, cette politique de parité salariale pour les employés de la Fonction publique canadienne?

[Traduction]

Mme Black: Monsieur le Président, le député d'en face n'a certainement pas à me rappeler les engagements pris par son parti en 1984. En fait, les conservateurs ont déjà fait bon nombre des observations que je formule moi-même aujourd'hui pour leur rappeler les engagements pris envers les Canadiennes, envers les femmes de la fonction publique, engagements que le gouvernement n'a pas respectés. Le député n'a certainement pas besoin de me rafraîchir la mémoire à ce sujet.